



ARRET DES BOUTIQUES DE MILLAU ROYAN LA TRISTE LISTE SE TERMINE ? OU PAS...

Avec la fermeture des boutiques de Royan et Millau, ce sont les douzième et treizième boutiques de la DO GSO qui voient leur rideau baisser au profit d'Orange Store.

Est-ce la fin de cette triste série, comme la direction a pu le laisser entendre dans d'autres instances que le CSE ?

La direction poursuit sa logique implacable de fermetures, en minimisant les conséquences humaines. Pourtant, des dizaines de salariés vont être impactés, et derrière chaque transfert ou suppression, ce sont des vies bouleversées !

Des décisions éloignées du terrain. La fermeture de boutiques dans des bassins d'emploi déjà contraints, comme Millau, est un choix incompréhensible. Les propositions de reclassement ne tiennent pas compte des réalités locales ni des contraintes personnelles des salariés.



La **CFDT** interpelle la direction et exige une réponse claire sur l'avenir du réseau distribution de la DO GSO.

La **CFDT** prend ses responsabilités en rendant un avis motivé lors du CSE, afin de ne pas laisser les salariés concernés sans réponse. Elle demande que les préconisations de la CSSCT soient prises en compte avec le plus grand sérieux.

La **CFDT** exige un véritable accompagnement des salariés et une vigilance accrue sur l'impact social et organisationnel de ces fermetures.

LE HANDICAP L'ETERNEL OUBLIÉ !

Les échanges lors de ce CSE, notamment au travers d'exemples concrets présentés par un élu, ont démontré qu'il restait encore beaucoup de choses à faire sur ce sujet.

Voici quelques faits saillants :

- Nous constatons 1 seul recrutement externe pour 21 départs à la retraite. La **CFDT** ne saurait accepter un ratio aussi faible !
- Malgré plusieurs sites flambants neufs, la Direction oublie trop souvent l'adaptation aux normes pour le déplacement des salariés en situation de handicap.
- 58 nouvelles reconnaissances RQTH principalement liées à la pyramide des âges

La **CFDT** sera très attentive au retour que la direction s'est engagée à faire en séance sur l'ensemble des sujets évoqués.

PRÉVENTEURS A L'A2PGSO UNE VICTOIRE MAIS LA CFDT ATTEND PLUS !

L'A2P GSO couvre une zone étendue, rendant la mission des préventeurs essentielle pour assurer la sécurité et la santé des salariés. Depuis deux ans, une seule préventrice est présente avec une charge de travail importante et des déplacements fréquents. La direction avait annoncé qu'elle ne la remplacerait pas en cas de départ, la **CFDT** a œuvré pour le maintien du poste et a été entendue.

Toutefois, la **CFDT** insiste sur la nécessité de recruter un deuxième préventeur pour limiter les risques professionnels, améliorer la couverture, réduire la fatigue liée aux déplacements, et renforcer la démarche de prévention.

La préventrice actuelle qui s'apprête à partir en TPS, a accompli ses missions avec sérieux et dévouement. La **CFDT** la remercie et souhaite la bienvenue à la nouvelle préventrice.

VOS ÉLU(E)S :



M. Chartreux



S. Cors



N. Dudon Massias



L. Lambert



P. Audibert



V. Derubreux



S. Villedieu



D. Picou-Mourlan



S. Chokri



N. Jali



M. Arricau



M. Ben-Lakhal



P. De Laître



E. Craygues



P. Rivol



S. Bousseaud

RESPONSABLE
SYNDICAL



S. Le bihan



Suivez-nous
sur les réseaux !